

Décision 19-DCC-137 du 17 juillet 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Établissements Louis Mazet par le groupe Tempo One

Posted on: 12 août 2019 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Arenc Logistique

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Louis Mazet

Lire

Le texte intégral de la décision

34.31 Ko